

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 7 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Jean-Luc ESTOURNES,

Date de convocation : vendredi 1^{er} mars 2024

Secrétaire de séance : Philippe GARROTE

Etaients présents 48 titulaires, 16 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Jean-François CAS AUX, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZ AURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Pierre BAHOU M, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE, Christophe GUERY

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Alexandre LEHMANN à Philippe VIGNEAU, Jean-Michel IDO IPE à Bernard UTHURRY, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, C. CABON à Anne SAOUTER, Bruno JUNGALAS à Marthe CLOT, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Patrick MAILLET à Anne BARBET, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUE, Jean CONTOU-CARRÈRE à Philippe GARROTE, Chantal LECOMTE à Emmanuelle GRACIA, Stéphane LARTIGUE à Flora LAPERNE, Jean-Paul PORTESS ENY à André LABARTHE, Dominique QUEHEILLE à B. ROSSI, Aurore GUEBARA à Marie-Annie FOURNIER,

Absents : David MIRANDE, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Bernard AURISSET, Michèle CAZADOU MECQ, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE, Louis BENOIT

**RAPPORT N° 240307-08-FIN-
AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
DU BUDGET ANNEXE DU PARC D'ACTIVITÉS DU GABARN**

M. OXIBAR expose :

L'excédent de fonctionnement est 1 042 515.84 €

Il est proposé d'affecter la totalité de cet excédent de fonctionnement en section de fonctionnement au budget primitif 2024 (compte 002 Solde d'exécution reporté).

Par ailleurs, le déficit de la section d'investissement (1 642 917.77 €) sera reporté au budget primitif 2024 (compte 001 Solde d'exécution reporté).

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOPTE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 7 mars 2024
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Signé PG

Philippe GARROTE

Le Vice-président

Signé JLE

Jean-Luc ESTOURNES